Publié le

SLOW

ID: 032-213202682-20221017-DEL\_2022\_076-DE RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## DÉPARTEMENT DU GERS

## Commune de MONFERRAN-SAVÈS

## **SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-SEPT OCTOBRE à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 12 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS: Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE, M. Gérôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Fréderic SOULES, M. Michel TOURON, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

**EXCUSES:** M. Jean DELIX.

**SECRETAIRE**: M. Raymond LABORDE

**NOMBRE DE CONSEILLERS:** 

en exercice : treizequorum : septprésents : douzevotants : douze

Travaux sur la toiture de l'église de Monferran-Savès

**Délibération n°2022-076** adoptant le projet de travaux sur la toiture de l'église de Monferran-Savès

Vote: OUI à l'unanimité (12 voix)

Madame le Maire explique au conseil qu'une étude a été menée par l'architecte Pierre Cadot sur l'église de Monferran-Savès. Cette étude découpe les travaux possibles en huit tranches. Deux tranches sont susceptibles d'être subventionnées à hauteur de 50% dans le cadre du dispositif « 1% paysage ». La tranche « couverture et évacuation des eaux de pluie », pour un montant de 133 025,92€ HT avant subventions, peut être engagée en 2023.

Le conseil municipal,

après avoir écouté l'exposé de Mme le Maire ;

après en avoir délibéré,

décide d'adopter le projet de travaux « couverture et évacuation des eaux de pluie ».

Fait et délibéré le 17 octobre 2022.

Le secrétaire de séance,

Le maire,

Raymond LABORDE

Maryelle VIDAL